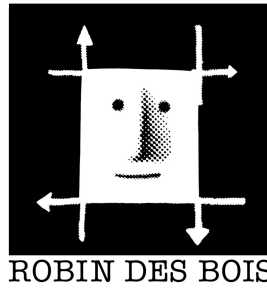


Les photos du site du Cedre
sont disponibles sur
www.robindesbois.org



Un fiasco électronique et écologique

En Loire-Atlantique prospère un site de regroupement et de "défabrication" d'équipements électroniques en fin de vie. Les arrivages de Minitel, de téléviseurs, et autres machines grises à écran ou à cartouches s'accroissent, en conformité avec les directives européennes et la réglementation française sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et s'accumulent à ciel ouvert.

A Issé, le Cedre (Compagnie Européenne De Recyclage Electronique) stocke sur terre battue ou dans des bâtiments ouverts à la pluie des lots de PEFV (Produits Electroniques en Fin de Vie) intègres ou désossés. Ces déchets dangereux contiennent du plomb, du cadmium, des terres rares toxiques, voire très faiblement radioactives, du chrome, du mercure, des PCB, et des plastiques imprégnés de retardateurs de flammes comme le brome.

Installés dans les bâtiments vétustes de Phospho-Guano, le Cedre stocke ses lots de déchets électroniques en attente de recyclage et ses déchets de "défabrication" sur un délaissé ferroviaire. Les employés sont exposés à des conditions de travail difficiles qui ne prennent pas en compte les risques des matières dangereuses et cancérigènes entrant dans la composition des ordinateurs et téléviseurs. A l'évidence, l'entreprise n'a pas les moyens technologiques et financiers pour s'inscrire dans une filière de recyclage plus facile à organiser sur le papier que sur le terrain.

Il est probable que les prestataires de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques en activité en France laissent, si rien de plus n'est fait pour les encadrer, des dizaines de sites pollués par des tumulus d'écrans. Il est probable que le recyclage des DEEE rencontre des difficultés, des marasmes, et des escroqueries comparables à la filière piles. Une vigilance accrue des pouvoirs publics, des collectivités locales, des structures associatives et de tous les détenteurs de vieux ordinateurs voués à l'abandon est requise.

Il paraît justifié de faire une pause dans les arrivages, de réévaluer la fonctionnalité et le statut administratif de cette installation, et si nécessaire, d'imposer aux fournisseurs la reprise des appareils non recyclés comme les Minitels de France Telecom ; en analogie avec la démarche initiée par le Ministère de l'Ecologie dans le cas de la faillite de Zimaval, une autre entreprise "pilote" spécialisée, elle, dans le "recyclage" des piles et batteries. Autre ressemblance avec Zimaval, des lots de déchets électroniques auraient été stockés "provisoirement" dans l'enceinte de l'usine Atlas, une autre entreprise à risques de la commune d'Issé.







MOOD BT EN
D'EXPEDITION

